

LETTRÉ PLAISANCIERS

Lettre des plaisanciers Mars 2021

1 DOCUMENT - Publié le 31 mars 2021



LA BAISSE DU NIVEAU DU LAC :

Le 2ème bassin de niveau de lac est programmé pour l'automne 2021. Le processus de baisse sera identique à celui de 2017. Du 1er septembre au 30 septembre, le lac entamera l'opération de baisse de 10cm. Du 1er au 30 octobre, le niveau sera maintenu à cette nouvelle profondeur de lac.

À partir du 1er novembre, le second bassin se fera en fonction des apports hydrologiques naturels pour atteindre le 10cm final.

Remarque : selon les documents, vous pouvez rencontrer 2 chiffres différents indiquant la baisse du lac. Il s'agit en fait de la même chose mais décrite selon 2 référentiels différents : le coté 200cm (GND) + la cote 2015 (NAP).



Planning prévisionnel à retenir pour 2021 :

- Avril 2021 :** premiers travaux en matière d'ouvrages certainement impactés par la baisse du niveau du lac. Chaque passage de chantier en sera avisé individuellement.
- Avril :** étude des plans de sécurité en cas de situation. Afin de ne pas changer inutilement le plan de sécurité, nous encourageons par avance les plaisanciers de bien vouloir attendre la décision du comité individuel avant d'appeler le Service des Ports.
- Avril 2021 :** les plaisanciers informés par le département de leur baisse seront informés de la date prévue qui doivent attendre avant l'ouverture de la baisse du lac.
- 1ère et 2ème semaine de septembre 2021 :** déplacement des bateaux sur leur place prévue.
- Octobre 2021 :** les plaisanciers seront invités à rejoindre leur place finale de quai prévu se faire quel que soit de la seconde hauteur du bateau duré.

IMPORTANT : nous attirons l'attention des plaisanciers titulaires d'un emplacement à terre qui sera certainement impacté avant de leur informer au plus tôt de leur souhait de libérer leur place. Cette [étude de plan](#) de notre organisation du département des bateaux.

CANAL DE SÈVÈRES :

Pendant la baisse du lac, il sera conseillé de ne pas naviguer sur le canal de Sèvères, le barrage créé par le passage des bateaux étant projetable à l'intérieur des berges pendant cette période.

Enfin, nous recommandons de s'équiper que l'opération se fasse en fonction de conditions météorologiques favorables. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site du Canal : [http://www.canal-saveres.com/actualites/actualites-2021](#)



LETTRÉ_PLAISANCIER_MARS_2021.PDF

 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 1,1 MO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.